

Un trousseau de linge est nécessaire lors de l'entrée en maison de retraite, voici un exemple pour vous aider.

Théoriquement les vêtements doivent être marqués (noms tissés ou cousus de préférence) au nom du résident.

Pour le linge, nous vous conseillons de ne pas apporter de linge de type "Damart", ni de laine des pyrénées, ni de pure laine. Sinon, vous auriez à charge cet entretien

#### **Vêtements:**

- \* 12 tricot de corps
- \* 12 slips, caleçons ou culottes
- \* 6 chemises ou chemisiers dont un(e) blanche
- \* 10 paires de chaussettes (souples)
- \* 12 mouchoirs
- \* 6 pyjamas ou chemises de nuit
- \* 1 veste d'intérieur ou robe de chambre
- \* 6 serviettes de table
- \* 1 paire de pantoufles
- \* 2 paire de chaussures
- \* 1 paire de chaussure de sport avec fermeture scratch
- \* 2 costumes (veste et pantalon) ou robes de sortie
- \* 6 pantalons ou jupes ou robes (de détente ou de sport)
- \* 1 manteau
- \* 1 imperméable
- \* 4 pull-overs ou gilets chauds
- \* 2 cravates ou foulards

#### **Nécessaires de toilette:**

- \* 1 Thermomètre
- \* 1 Trousse de complète de toilette :  
brosse, peignes, timbale, verre à dents, boîte pour dentier, rasoir .....
- \* 1 ensemble de produits de toilettes :  
savon, dentifrice, shampoing, mousse à raser, pastilles pour dentier .....
- \* 1 cuvette plastique (50x50 cm)

Chaque vêtement doit obligatoirement être marqué au nom et prénom du résident

les produits de toilette devront être renouvelés régulièrement

les vêtements, entretenus par l'établissement, devront être remplacés périodiquement

Marquer de façon indélébile, tout objet personnel : canne, déambulateur, fauteuil, etc ....

Marquez à l'aide d'étiquette cousue le nom et prénom de l'intéressé(e) sur les vêtements

**Les vêtements non inscrits ne seront pas pris par l'établissement**

